

---

## Histoire en Images de La Guerre de 1914.

**Numéro d'inventaire :** 1979.33560

**Auteur(s) :** Léon Roze

**Type de document :** image imprimée

**Éditeur :** Imagerie des Ecoles (10, Rue du Croissant Paris)

**Imprimeur :** Gérardin Imprimeur-Gérant

**Date de création :** 1915 (vers)

**Collection :** Histoire en Images de La Guerre de 1914, Première Série ; n° 2

**Description :** gravure industrielle en couleur en 9 vignettes feuille jaunie traces de colle bord sup. ruban adhésif au dos de la feuille

**Mesures :** hauteur : 441 mm ; largeur : 308 mm

**Notes :** Histoire en Images de La Guerre de 1914 : l'attaque brusquée. Invasion du Gd Duché de Luxembourg et de la Belgique. Héroïque défense des Belges. La Marche sur Paris. Les atrocités allemandes. signature dans la gravure : "Léon Roze" Roze, Léon (1869?-19..)

Dessinateur humoristique. Il a travaillé pour l'Imagerie d'Epinal à g. du titre de la feuille n°1 : "Je désire que le jour de la rentrée dans chaque cité et chaque classe, la première parole du maître aux élèves hausse les coeurs vers la Patrie et que sa première leçon honore la lutte sacrée où nos armées sont engagées". Circulaire de M. Sarrault, Ministre de l'Instruction

Publique

**Mots-clés :** Formation de la conscience nationale et patriotique

Histoire et mythologie

**Filière :** aucune

**Niveau :** aucun

**Autres descriptions :** Langue : Français

ill. en coul.

## Imagerie des Ecoles

PRIX : 10 CENTIMES

ADMINISTRATION & DÉPÔT :  
10, Rue du Croissant  
PARIS

« A l'heure des premiers combats, la France a le droit de se rendre solennellement cette justice, qu'elle a fait jusqu'au dernier moment des efforts supérieurs pour conjurer la guerre qui vient d'éclater et dont l'empire d'Allemagne supportera devant l'histoire, l'écrasante responsabilité. »

(Message du Président de la République)

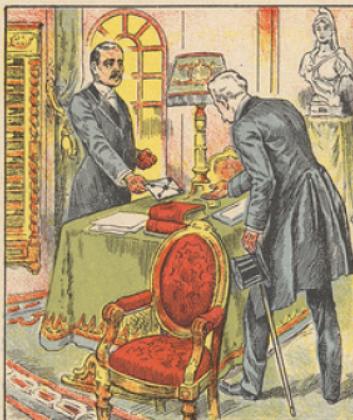
# Histoire en Images de LA GUERRE DE 1914

Feuille N° 2

## PREMIÈRE SÉRIE :

L'attaque brusquée. - Invasion du Gd Duché de Luxembourg et de la Belgique. - Héroïque défense des Belges. - La Marche sur Paris. - Les atrocités allemandes.

(Conserver précieusement ces images qui formeront une magnifique collection, documentée et instructive).



C'est le 3 Août que l'Allemagne a déclaré la guerre à la France. A 5 h. 45 du soir, M. de Schoen, ambassadeur d'Allemagne, a présenté au Ministère des Affaires Etrangères et au conseil son courrier à M. Viviani la décision prise par son gouvernement. L'entrevue fut très froide. M. René Viviani remit à M. de Schoen ses passeports et, le soir même, le ministre d'Allemagne, accablé, quittait Paris, disant à ses amis : « Mon pays se suicide ! »



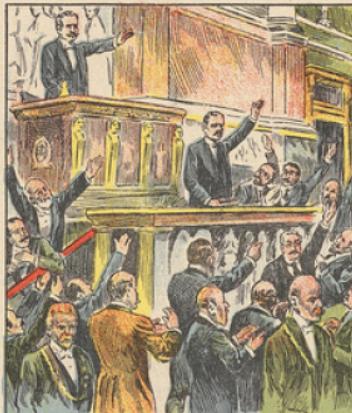
La guerre avec l'Allemagne est officiellement déclarée. Paris, qui se souvient des horreurs du siège de 1870 et qui n'a pas oublié les revendications qu'il a faites, se prépare à la défense. Dans la matinée, à la première heure, des ménagères, quelques-unes accompagnées de leurs mari, viennent faire la queue devant les boutiques d'épicerie afin d'y trouver les denrées nécessaires à leur alimentation pendant la durée de la guerre.



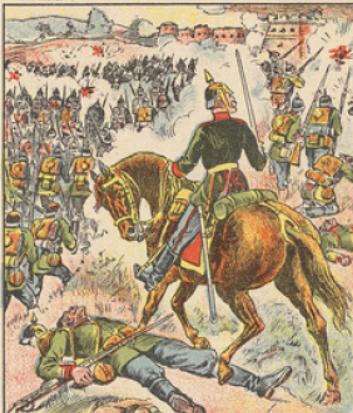
Après avoir violé la neutralité du Luxembourg, l'Allemagne adresse à la Belgique une ultime demande le libre passage de son territoire pour ses armées. La Belgique refuse. L'Allemagne déclare la guerre. L'Angleterre intervient et déclare à son tour la guerre à l'Allemagne. Les hordes allemandes envahissent la Belgique, mais elles sont arrêtées par l'artillerie des forts au moment où elles s'appretent à traverser la Meuse.



Les hostilités navales ont commencé en Méditerranée par un exploit peu héroïque des allemands. Dans la matinée du 4 Août, deux croiseurs : le "Groen" et le "Dresde" ont tiré une salve contre d'obus de 300 mm. sur les îles de Malte et d'Aléxandrie, sans faire de victimes. Ces deux croiseurs se sont empressés, de mettre fin à leur bombardement et de prendre la fuite en voyant arriver des navires français.



Tandis que se déroulent ces événements, le Parlement français se réunissant pour entendre la lecture du Message Presidential, la déclaration du Gouvernement et pour voter les projets relatifs à la guerre, le 4 Août, le ministre des Affaires étrangères déclare au cours de son discours : « Il est de l'obligation de rappeler notre Ambassadeur à Vienne, M. Dumaine, qui assistait à cette séance historique, futur scélérat.



Les allemands qui s'imaginaient avoir facilement vaincu du petit peuple belge et qui espéraient pouvoir traverser la Belgique sans trop de difficultés ne tardèrent pas à s'apercevoir de leur erreur. Grâce à l'habileté et la bonté de l'ordre général des généraux des forts de Liège, les forces allemandes furent tenues en échec assez longtemps pour faire échouer le plan primitif de Guillaume II.



La France assiste avec enthousiasme à la magnifique résistance de ses amis. Le Gouvernement de la République confère la Médaille Militaire à sa Majesté Albert Ier, Roi des Belges et la Croix de la Légion d'Honneur à la ville de Liège pour son héroïque défense.



L'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie, le comte Szepsen persévérant malgré les actes d'hostilité de son gouvernement à l'égard de la France, a demandé à Paris, notre Ministre des Affaires étrangères lui l'annonce qu'il se voit dans l'obligation de rappeler notre Ambassadeur à Vienne, M. Dumaine.

Le comte Szepsen se décide alors à demander ses passeports et, le 10 Août, il quitte enfin Paris.



Les allemands, on le sait, redoutent la bavonnette. Dès leurs premières attaques à notre frontière de l'Est, ils furent partout repoussés par les charges de nos Turcs. Le combat ci-dessus montre avec quelle force les soldats français s'opposent aux assauts des soldats allemands et avec quelle impétuosité ces derniers savent se servir de leur arme favorite.

L'IMPRIMERIE GÉRARDIN, PARIS



**Exportar los artículos del museo**

Subtítulo del PDF

---